

Mouvement lycéen : Rejoignons la mobilisation.

Solidaires Informatique **appelle du mardi 6 octobre au vendredi 6 novembre à la grève reconductible** les travailleur·euses du secteur de l'informatique, du conseil, du jeu vidéo, du graphisme et des bureaux d'études.

Ces derniers jours ont été marqués par des mobilisations lycéennes, étudiantines, et du monde de l'éducation. Nous soutenons leurs revendications, elles sont légitimes et sont aussi celles que nous défendons, notamment pour nos revendications pour des services publics.

Ces mobilisations ont lieu dans un contexte de colère sociale, notamment à cause de l'inflation, c'est pourquoi nous ajoutons à leur revendications une augmentation de salaires pour y faire face.

Sans surprise, la seule réponse des institutions a été l'ignorance et la violence sans laisser la possibilité aux élèves de s'exprimer et de s'organiser autour de leurs revendications. Les interventions policières ont été nombreuses et violentes, aboutissant à plusieurs arrestations dans tout le pays.

Nous revendiquons :

- **Des augmentations de salaire, pour faire face à l'inflation**, via l'ouverture de négociations salariales dans les branches et dans les entreprises.
- **Davantage de moyens pour les services publics ;**
- **La libération de tout·es les personnes arrêté·es, sans suite judiciaire ;**
- **L'arrêt des violences, qu'elles soient institutionnelles, adultistes*, ou policières ;**

Nous souhaitons également inviter nos camarades, parents ou non, à soutenir les lycéen·nes, étudiant·es **en rejoignant les mobilisations** (blocus, rassemblements, manifestations, etc.) **et en apportant notre soutien matériel** via les ressources du syndicat (impression, mégaphone, sono...)

Particulièrement, **dès demain le 6 octobre, journée de mobilisation nationale**. Puis, pour le reste de la mobilisation nous appelons nos adhérent·es à se tenir dès à présent aux côtés de la jeunesse en lutte dans le respect de son autonomie pour soutenir ses revendications et faire respecter le droit de manifester.

*L'adultisme est défini comme « les comportements et les attitudes fondés sur les hypothèses que les adultes sont plus capables que les jeunes, et donc qu'ils ont le droit de décider pour les jeunes sans leur accord ».

Voir aussi :

<https://www.sudeducation.org/lycees-greve-et-mobilisations/>

<https://www.solidaires.org/mobilisons-nous-aux-cotes-de-la-jeunesse-en-lutte-pour-un-avenir-meilleur/>

<https://www.solidaires-etudiant-e-s.org/articles/la-jeunesse-se-mobilise-la-reponse-du-gouvernement>